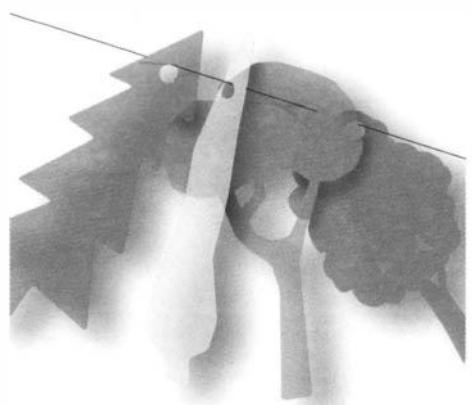


Les fonctions non marchandes de la forêt méditerranéenne

Animateur du groupe de travail :
Jean-Paul Chassany*

Coanimateur :
Philippe Nectoux**



* INRA Economie et sociologie rurale
2, Place Viala 34060 Montpellier
cedex 2

** Forêt Méditerranéenne

Introduction

Les forêts sont sources d'utilités non marchandes. Elles contribuent à la protection des sols contre l'érosion, à la régulation du régime des eaux et peuvent favoriser la biodiversité. Elles sont des éléments de la qualité des paysages et des territoires. Espaces de loisirs et de détente, les forêts sont aussi des lieux mythiques inscrits dans l'imaginaire des individus ...

Ces constats ne sont pas nouveaux, ils motivent d'ailleurs souvent l'intervention de la Puissance Publique dans le domaine forestier : restauration des terrains en montagne, protection des forêts contre les incendies, sauvegarde des sites remarquables, aménagement des massifs pour l'accueil du public ...

En région méditerranéenne, la question des fonctions non marchandes de la forêt se pose cependant avec une acuité singulière. Les risques d'incendie et d'érosion y sont élevés. Les interfaces entre les zones rurales et urbaines s'y sont multipliées favorisant l'émergence de volontés de protection des espaces et des espèces et l'aménagement des massifs à des fins touristiques et récréatives.

C'est donc parce que cette question revêt en forêt méditerranéenne une dimension particulière qu'un groupe de travail s'est réuni à l'occasion de Foresterranée'99. Ses travaux se sont articulés autour de trois axes principaux :

1.- Mieux cerner les enjeux associés aux fonctions non marchandes de la forêt méditerranéenne

Il s'est agi dans un premier temps d'analyser ce que recouvre aujourd'hui le terme de fonctions non marchandes et de mieux comprendre comment l'ensemble des éléments qu'il désigne a évolué. Les utilités non marchandes posent problème car leur évaluation est difficile. Cependant, la Puissance Publique notamment en forêt méditerranéenne, investit pour assurer leur pérennité ou pour favoriser leur production. Dans un contexte où ces utilités non marchandes semblent gagner en importance, les enjeux liés à leur prise en considération dans les processus de décision méritent d'être débattus.

C'est sous cet angle là qu'ont notamment été examinés les thèmes de l'incendie, de l'accueil du public en forêt et de la rémunération des « externalités positives » de la sylviculture.

2.- Etudier le processus de construction de la demande de services non marchands

On parle volontiers de demande sociale, d'attentes collectives, d'intérêt général lorqu'on évoque la question des fonc-

tions non marchandes de la forêt. Le groupe de travail a réfléchi sur le processus de construction de cette « demande ». Qui demande quoi ? Tous les individus ont-ils la même capacité à faire valoir leurs préférences, leur point de vue ? Peut-on par exemple, parler d'une « demande de contrôle » qui exprimerait l'émergence d'un droit de regard de la collectivité sur le devenir des espaces en déshérence ? Qui doit payer les services non marchands rendus par la forêt ? Peut-on les quantifier (les mesurer) et les évaluer ?

On s'est aussi interrogé sur la dialectique de l'offre et de la demande : qui suscite quoi ? L'offre préexiste-t-elle ? Peut-elle ne reposer que sur la perception que les « offreurs » (décideurs, gestionnaires) se font de cette demande ?

S'il est possible de parler de demandes, les forestiers peuvent-ils en entendre l'expression ? Leurs missions et leur formation le leur permettent-elles ?

3.- Développement local et développement durable : quels acteurs, quels territoires ?

La valorisation des fonctions non marchandes de la forêt méditerranéenne peut-elle être facteur du développement des territoires ? La problématique se décline bien entendu dans des contextes très différents selon qu'il s'agit d'espaces péri-urbains ou de ruralité profonde mais le fond de la question reste le même : quels sont les acteurs susceptibles de mettre en œuvre une gestion de l'espace fondée sur une valorisation de ces fonctions non marchandes ? (Quelle peut être, par exemple, la contribution des agriculteurs et plus généralement des ruraux à une politique qui irait dans ce sens ?). Un tel processus peut-il être le vecteur de créations d'emplois ? Peut-il constituer une source de revenu pour les propriétaires forestiers qu'ils s'agissent de particuliers ou de collectivités publiques ?

Sur un autre plan, les collectivités territoriales supportent de lourdes charges quant à la protection et à l'aménagement des vastes espaces boisés. Comment prendre en compte et valoriser les friches agricoles et forestières et donc les aménités qui leur sont liées dans le cadre de projets de développement et d'aménagement intégrés ?

S'il est possible de parler d'espaces hors marché pour désigner ces territoires, il reste à imaginer les démarches à mettre en œuvre pour les gérer : quels outils d'analyse prospective ? Quelles procédures de négociation et de concertation faut-il privilégier ? Quels systèmes incitatifs et quels modes d'intervention faut-il faire prévaloir ?

Sommaire.....

Introduction	4
Aspects conceptuels, méthodes d'évaluation, regards critiques	
Gérard MICLET - Les fonctions non marchandes de la forêt méditerranéenne : peut-on leur attribuer une valeur économique ?	6
Jean de MONTGOLFIER - Pour une approche par les territoires et les acteurs	16
Cécilia CLAEYS-MEKDADE et Marie JACQUE - Le massif forestier de la Clape : nature de proximité et nature pittoresque ? Etude de fréquentation auprès de ses usagers	19
Services physico-chimiques de la forêt	
Nathalie SUBOTSCH - La perception du rôle de protection de la forêt. Exemple d'une enquête menée dans cinq pays alpins	25
Michel VENNETIER - La forêt : puits de carbone	31
Valorisation productive des externalités liées à la forêt méditerranéenne	
René COUDOUR - Le sylvopastoralisme : productions marchandes ou non marchandes	33
Michèle LAGACHERIE et Bernard CABANNES - Développement en Languedoc-Roussillon de plantations à caractère paysager, mellifère, cynégétique	36
Aménagement et valorisations marchandes et non marchandes des aménités de la forêt méditerranéenne	
Charles PUJOS et Jean-Luc ROUQUET - Les gîtes forestiers : les suites de retrouvance	38
Eric COULET - La réserve nationale de Camargue : Société nationale de protection de la nature	44
Cathy SOUCASSE - Aménagement concerté de la forêt de la Matte (Capcir, Pyrénées orientales)	46
Valérie CARBONNE et Dominique CHAINE - Gestion et mise en valeur touristique des sites naturels dans les Bouches-du-Rhône (Schéma départemental du tourisme et des loisirs)	48
Formation, sensibilisation et construction de l'offre	
Jean-Christophe DAUDEL - Problématique de la formation forestière autour des fonctions non marchandes de la forêt méditerranéenne	51
Henri PIALLOT - La forêt méditerranéenne comme moyen pédagogique	54
La tournée	
par Philippe NECTOUX	56
Synthèse des travaux	
par Jean-Paul CHASSANY	59
Liste des participants	
	62